

Diana Rabinovich

« Si le sujet veut ce qu'il désire »

Je remercie Colette Soler pour la façon chaleureuse dont elle m'a présentée. Je vais essayer d'exposer devant vous une petite part d'un travail beaucoup plus long qui va sortir prochainement en livre.

J'ai choisi, pour cet exposé, un axe qui consiste à souligner – en tenant compte de la relation entre le désir de l'Autre et le désir du psychanalyste – l'originalité de ce que Lacan propose en construisant ce concept même du désir du psychanalyste. A mon avis ce concept n'est pas seulement une façon, par exemple, de dépasser le problème du contre-transfert mais aussi bien une façon très subtile et ironique de faire une opération particulière sur ce qui est décrit traditionnellement dans le kleinisme comme la dépression de la fin de l'analyse. Je pense qu'il y a chez Lacan, surtout dans certains de ses développements, un point qui montre cette relation. C'est principalement ce qui tourne autour du deuil.

Le deuxième point que je veux travailler c'est quelque chose qu'on observe assez fréquemment, du moins en Amérique du Sud : c'est une certaine lecture du séminaire de *l'Ethique* à partir de laquelle je dirais, on prend le désir de l'Autre d'une façon particulière. On considère qu'il est vraiment un destin ; un destin qui doit être réalisé dans l'analyse elle-même. Et finalement l'analyse n'est pas autre chose que le déploiement d'un destin indétournable pour le sujet.

Cette lecture a le mérite de comporter – et c'est cela qui m'intéresse – la présence d'une détermination forte, je dirais génétique dans le sens du génogramme humain, c'est-à-dire aussi forte qu'une détermination biologique, et qui comme telle est le contrepoint déterministe des positions biologiques. Cela ressemble même, en un certain point, à ce que l'on a vu à un moment : l'analyse comme déploiement d'une envie constitutionnelle impossible à dompter dans l'analyse ou à modifier. Une question porte donc sur la lecture qui soutient cette interprétation, avec ses déterminismes presque absolus. Il me semble que ce qu'apporte, au moins dans une petite mesure, la psychanalyse aux êtres parlants, c'est la possibilité d'une certaine libération d'une part de détermination de la structure. Si l'on oublie cela, si l'on pense qu'il n'y a pas une petite possibilité de choix pour un sujet qui fait une analyse par rapport à cette détermination et à son histoire, je ne comprends pas à quoi sert la psychanalyse. Je veux dire que cela a l'air de ne servir à rien.

On peut se dire – et parfois on l'entend chez les plus cyniques – que la psychanalyse finalement se soutient comme une sorte d'illusion (on peut même trouver cela dans les différentes écoles théoriques) qu'elle ne mène à rien, qu'elle est simplement une espèce de

catharsis pour le sujet. Au contraire, je pense que la psychanalyse ouvre la possibilité, comme le dit Lacan, quelque part dans le *Séminaire XI*, d'un petit peu de liberté, si cela se passe bien, pour le sujet, en fin de cure. Je pense à cette formulation dans l'article *Remarques sur le rapport de D. Lagache* : « s'il veut ce qu'il désire ». C'est une phrase qui m'a toujours frappée, en ce qu'elle situe un point de choix pour le sujet. Le problème c'est de se mettre d'accord tant sur le « veut » que sur le « désire ».

Plus tard, chez un Lacan bien postérieur, on voit surgir un élément, qui nous aide, et reprend une tradition freudienne, qui se déploie dans l'enseignement de Lacan dans les années 1970 : les modalités logiques. A la modalité logique du réel, l'impossible, viendra s'associer au premier rang la contingence, à laquelle Lacan donnera une place toujours plus importante. Et comme vous le savez, là où il y a une détermination contingente, on peut peut-être la changer ; là où il y a une détermination nécessaire, il n'y a pas de changement possible. C'est ce qu'on appelle la différence entre nécessité *a priori* et nécessité *a posteriori*. Freud lui-même avait oscillé entre une détermination *a priori* – parfois déterminée par la biologie – et une détermination historique, traumatique, *a posteriori*.. Ce qui est inquiétant, c'est que dans certaines lectures de l'enseignement lacanien, la structure prend la place de la biologie, et prend la forme d'une détermination très forte, comme celle qu'on trouve, par exemple, chez certains kleinien.

Cela nous conduit à un point, à mon avis, tout à fait important : l'introduction du désir de l'analyste qui apparaît dans le *Séminaire* sur le transfert implique une relation particulière avec le désir de l'Autre. Et surtout, on peut penser que la façon dont on interprète le désir de l'Autre va déterminer la façon dont on interprète le désir du psychanalyste. Je pense qu'on a eu quelques exemples récents sur les interprétations un peu « uniennes » du désir de l'Autre.

A la page 128 du *Séminaire* sur le transfert, Lacan fait référence aux coordonnées qu'il prend pour situer le désir du psychanalyste. Je le cite : « ...l'analyste doit être capable d'atteindre [...] la place qui est la sienne, laquelle se définit comme celle qu'il doit offrir vacante au désir du patient pour qu'il se réalise comme désir de l'Autre ». Ceci veut dire, je pense, que le désir du psychanalyste est placé comme un entre-deux qui permet le développement, le déploiement, la réalisation du désir du patient comme désir de l'Autre, de son Autre à lui, c'est-à-dire de son Autre historique. Il ne s'agit pas de la mise en jeu d'un désir généralisé ou généralisable.

Même si on sait que la structure *a*, tout au long de l'œuvre de Lacan, une faille qui est inséparable du désir de l'Autre les avatars des formes singulières que prend pour chaque sujet cette faille, a une importance capitale.

A la fin du *Séminaire*, Lacan se demande de quoi a besoin le psychanalyste pour prendre cette place, du désir du psychanalyste, en tenant compte de la perspective de l'objet *a*. Il dit :

« Voilà où nous, analystes, sommes amenés à vaciller, sur cette limite où se pose la question de ce que vaut n'importe quel objet qui entre dans le champ du désir. Il n'y a pas d'objet qui ait plus de prix qu'un autre – c'est ici le deuil autour de quoi est centré le désir de l'analyste » (page 459). La référence au deuil et à la position dépressive réapparaît dans la *Proposition d'octobre* et dans le *Discours à l'Ecole freudienne* ; Lacan met en avant la fonction de l'analyste avec ce qu'elle comporte d'un certain deuil.

Pendant longtemps je me suis interrogée sur ce deuil dont Lacan parle. Ce deuil a son fondement – je pense que tout un chacun peut le déduire – dans le caractère incommensurable, sans commune mesure, des objets dans le champ du désir de l'Autre. On peut le dire aussi dans les termes de Lacan dans son *Séminaire*, il s'agit de l'inexistence du souverain bien comme tel. De plus, Lacan fait, un peu plus tard, d'autres développements sur le deuil auxquels, je pense, il faut être attentif. Je dirais que l'objet *a* est, d'une part, inséparable de sa position de cause du désir de l'Autre et d'autre part, d'une cause dont le caractère est d'être une cause contingente, comme l'avait déjà dit Freud, de l'objet de la pulsion. L'inexistence d'un bien souverain marque le caractère non universalisable de l'objet comme tel.

De plus, nous est montré aussi quelque chose que Lacan modifie dans la définition du deuil et qui a toute son importance dans la fin de l'analyse. Dans le Séminaire sur l'angoisse lorsqu'il parle de l'objet *a* comme cause du désir, Lacan dit très clairement, me semble-t-il, que le désir de l'Autre, en tant que tel, est l'objet du désir du sujet : le sujet vient occuper la place de l'objet cause du désir parce que son objet à lui c'est ce désir de l'Autre. Lacan dit, à ce propos une phrase assez énigmatique : « C'est l'objet qui désire. » Cette formule de l'objet qui désire n'apparaît pas trop de fois, même si on la trouve comme centrale dans le Séminaire sur l'angoisse.

Une fois qu'il a insisté sur ce point et sur la différence d'avec Hegel, entre autres, Lacan ajoute une précision qui, à mon avis, renverse la question et fait penser le deuil de façon complètement inouïe et surprenante. Ce n'est pas seulement, lorsqu'il parle du désir de séparation, qu'il dit que le deuil tombe du côté de la mère. Il dit surtout que l'on ne fait jamais le deuil que de quelqu'un pour qui on a été la cause du désir. Ceci est, je crois, fondamental et c'est en rapport avec le deuil et le désir de l'analyste ; ce désir qui, dans un deuil, fait que se trouve, en un sens métaphorique, comme une cause « orpheline ».

Cette formulation comporte un changement remarquable de la façon de considérer le deuil : ce n'est pas l'objet comme objet du désir mais comme objet d'amour que Lacan considère essentiel dans la perte du deuil. Ce qu'il considère essentiel dans cette perte en tant qu'elle s'articule avec le désir de l'Autre, c'est d'avoir perdu l'endroit d'où on nous a désiré comme

cause. Ainsi, la fin de l'analyse conçue du point de vue du contre-transfert comme, par exemple, le deuil pour l'objet analyste, est absolument modifiée chez Lacan. Il y a certes l'idée d'un deuil de l'analyste dans la mesure où, à un certain moment, il a pu jouer au niveau de la cause du désir, mais surtout, il y a pour lui un deuil possible dans la mesure où il a pu jouer, en tant qu'analyste, au niveau du désir de l'Autre historique de chacun.

Il faut que l'analyste sache que cela arrivera et qu'il sache la contingence profonde de cette position. Ceci va contre quelque chose dont se déduisent les crises permanentes que nous traversons, qui est la permanente illusion de beaucoup d'analystes de se croire nécessaires.

Nous ne sommes nécessaires que comme sujet supposé savoir, c'est-à-dire selon la définition du nécessaire par Lacan, que comme ce qui dans l'amour fait oublier la contingence de la rencontre. Ce qui me frappe, en effet, c'est la tendance des analystes à se considérer comme toujours plus nécessaires : ils sont indispensables, personne n'est analyste sauf eux...

Cela limite énormément le nombre « d'analystes », mais cela veut dire surtout que ces analystes-là se croient vraiment absolument nécessaires, non pas du point de vue de la logique de certains développements de la cure, mais en tant qu'« eux », comme « personnes », pour l'analysant.

Alors, pourquoi j'insiste là-dessus ? Parce que précisément cette nécessité de certaines positions analytiques joue justement contre la possibilité d'un choix pour un sujet en ce point où il faut voir « s'il veut ce qu'il désire ».

Une éthique analytique instaurée à partir de la formule : « Que ta volonté soit faite », n'est pas celle qui vaut dans l'analyse ; car si vraiment l'on rentrait dans cette formule, on ferait tomber le sujet dans une servitude particulière.

J'y oppose mon point de vue, celui de l'analyse avec des nécessités *a posteriori*, d'origine contingentes. On trouve ce point de vue dans le Séminaire les Non-dupes-errent lorsque Lacan dit : « Voilà le lot de savoir qui se démontre avec l'inconscient ». Le terme de « lot » n'est pas un hasard.

Ainsi ce qui est important c'est que pour le sujet comme tel, s'il y a une possibilité disons de défaire une détermination, cela sera plutôt en se libérant de ce qu'il était comme cause du désir pour un désir de l'Autre, de son Autre à lui. Voilà une dimension possible de la fin de l'analyse.

Je voudrais conclure cet exposé en évoquant un philosophe qui a pensé les choses dans ce sens. Il s'agit de Duns Scot (philosophe et théologien du IX^{ème} siècle) et que beaucoup considèrent comme un précurseur de Leibniz. Il est très préoccupé de comment soutenir la toute-puissance de Dieu. Il se dit que si vraiment la toute-puissance de Dieu doit être conservée, il faut quand même que les chaînes causales du monde soient contingentes, c'est-à-

dire pas nécessaires, afin que Dieu puisse arriver à les changer comme il veut. Cette réflexion permet tout un développement à partir de ce qu'on appelle, comme telles, les nécessités *de facto*, les nécessités *a posteriori* et pas *a priori*.

Remarquez que lorsqu'on pense à la création divine, à la toute-puissance de Dieu, on tombe évidemment, à nouveau dans le sujet supposé savoir. Je pense qu'il y a un point où la chute du sujet supposé savoir et où ce deuil de l'analyste sont dans une relation intrinsèque. Il me semble que l'on peut penser que, pour un sujet, la fin de l'analyse peut comporter le choix : celui de ne pas être, pour toujours, la cause d'un désir qui a été déterminant dans son histoire, soit « s'il veut ce qu'il désire », et qu'il y a là un point qui s'ouvre à ce peu de liberté. La possibilité de ce choix est inséparable de la chute du sujet supposé savoir, et le deuil de l'analyste est une des dimensions de cette chute.